L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 2 FEVRIER 1890. 63me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

Dufour & Bonnet, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. DIMANCHE, 2 FEVRIER 1890.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

L'ordonnance municipale No 4788, de l'an 1878, à la Nlle-Orléans.

Il a donc eu lieu, ce fameux mass-meeting qui devait soulever toute la population de notre métropole, exercer une pression irrésistible sur l'administration municipale, et provoquer une révolution sanitaire. Combien étaient-ils? *rari nantes in gurgite vasto*—quelques braves habitants intelligents et patriotes, se débattant dans l'impuissance, au milieu de ce vaste cloaque appelé la Nouvelle-Orléans. Où étaient-ils, tous ces citoyens indignés et alarmés de la situation?—"Disperses, disperses!" Le fait est que le titre de *mass meeting* appliqué à l'assemblée de mercredi soir, dans la local de la Chambre de commerce, est une plaisanterie amère. La population brillait par son absence. Il n'y avait que quelques hommes dévoués—toujours les mêmes—que l'on est sûr de rencontrer quand il s'agit de donner un peu de propreté à une ville qui nous fait l'effet de vouloir, absolument et *adritam aiternam*, rester dans la crasse où elle croupit depuis si longtemps. S'il s'était agi, mercredi soir, d'une séance de boxe, et qu'il eût fallu payer un ou deux dollars d'entrée, on aurait eu une assistance de quinze cents à deux mille citoyens, mais on ne devait s'occuper que d'une affaire d'utilité publique, et cela ne coûtait rien; personne n'y est allé.

Au milieu d'excellentes choses, il s'en est dit de fort inutiles, dans ce meeting. A quoi bon parler de souscriptions volontaires, permanentes? On n'ignore pas qu'elles sont impossibles. On obtiendra, peut-être, une fois ou deux, la moitié ou le tiers de la somme indispensable; après, plus rien. Quiconque aura donné, une fois, se refusera à une seconde contribution, dont son voisin se sera affranchi, et il aura raison.

Qu'on se rappelle l'Association Sanitaire Auxiliaire—la société la plus active que nous ayons vue se fonder et fonctionner à la Nouvelle-Orléans. Bien composée, bien dirigée, elle a fait des choses très belles, très louables. Elle est aujourd'hui, aux abois. Non seulement on ne l'aidait pas efficacement, mais on mettait des entraves à tout ce qu'elle entreprenait.

Pourquoi, d'ailleurs, demander de l'argent à une population que l'on sait pauvre? Comment ferait-elle des dons volontaires, lorsqu'elle est déjà accablée de taxes et qu'elle a de la peine à les payer?

Enfin, peut-on espérer qu'elle fasse des largesses, de la générosité—c'est à dire du zèle—quand il y a des ordonnances, des règlements municipaux qui lui imposent des devoirs, qu'elle ne remplit pas et qu'on ne songe nullement à lui faire remplir; quand ces ordonnances, ces règlements, sont considérés comme nuls et non avenus?

Ici, nous entrons dans la sphère des mesures pratiques. Un des assistants—peut-être le plus compétent de tous, en pareille matière—a cité une ordonnance de la ville de Chicago, qui requiert chaque habitant de balayer propre, chaque jour, à heure dite, le devant de sa maison et la moitié de la chaussée—ordonnance qu'on y maintient, avec soin, en vigueur. Il a ajouté que la Nouvelle-Orléans a une ordonnance semblable et dont les dispositions sont aussi efficaces.

Ce règlement date de 1878 et porte le numéro 4788; il a été inspiré par la terreur de l'épidémie qui régnait alors. Le fléau disparu, on n'y a plus songé. Il est resté à l'Etat de lettre morte. Dans ce cas, la faute n'est plus seulement à les habitants, mais à ceux de l'administration d'alors et à celles qui lui ont succédé. Toutes ont manqué à leur devoir en ne faisant pas exécuter une ordonnance qui a force de loi et qui est la véritable solution du problème. Dans l'état où en sont ses finances, il est matériellement impossible à la Ville de faire la besogne—toute la besogne—à elle seule.

Fût-elle, du reste, en état de remplir parfaitement la tâche, qu'elle n'en serait pas moins dans l'obligation de maintenir, en vigueur, une loi locale qui n'est pas abrogée, qu'il faudrait promulguer, même, si elle n'existait pas, tant elle est entrée dans les usages de tout le monde civilisé.

En présence d'une pareille ordonnance, les habitants n'ont pas même le droit de s'en prendre à l'administration de l'état lamentable de la voie publique, car la première motive de la besogne doit être faite par eux. La seule chose qu'on puisse reprocher à nos édiles, c'est de ne pas forcer la population à obéir aux règlements existants. Que le Conseil municipal sorte donc de sa torpeur; qu'il montre un peu d'énergie et soumette, sans hésiter, les réfractaires aux peines édictées par l'ordonnance.

Comme on l'a fait observer, avec beaucoup d'à propos—il y a dans nos prisons, dans notre "Workhouse," une foule de malheureux, de coupables, qui y sont nourris et logés aux dépens de la communauté et passent leur temps à jouer ou à fumer. Qu'on utilise leurs forces; si—l'ordonnance une fois remise en vigueur—quelques locataires, quelques propriétaires, refusent ou négligent de s'y conformer, qu'on envoie une bande de prisonniers nettoyer le devant de leurs maisons, à leurs frais; mais surtout, qu'on ne s'en tienne pas aux paroles, aux menaces; qu'on agisse; qu'on ne craigne pas d'apporter, dans les mesures que l'on prend, toute la rigueur nécessaire; qu'on ne l'ait aujourd'hui, ou le refusée demain, après-demain, toujours, jusqu'à ce qu'on ait, bon gré mal gré, fait prendre aux citoyens l'habitude de remplir leurs devoirs, de se conformer aux ordonnances.

On a parlé de meetings convoqués, çà et là, pour enseigner à la population les lois de l'hygiène; pour faire son éducation, au point de vue sanitaire. A quoi bon! On ne s'y rendra pas, et si l'on s'y rend, par hasard, on ne sera que pour s'amuser aux dépens des orateurs.

La véritable éducation sanitaire, c'est l'habitude prise, de bonne volonté ou de force, de se conformer aux ordonnances qui ont pour objet de veiller à la salubrité publique. Il n'y en pas d'autre possible.

Vous avez des règlements, mettez les en vigueur. Faites faire la première partie de la besogne, le matin, par les citoyens; la seconde moitié, dans la journée, par vos prisonniers. Cela ne vous coûtera à peu près rien, et vous pourrez sûrement, constamment, maintenir votre ville dans un état convenable de propreté. Rien n'est plus simple, mais il faut le vouloir.

Nous approuvons hautement, nous louons chaleureusement, les bons mouvements, les souscriptions généreuses, mais ce n'est là qu'un remède momentané. Nous avons besoin d'une œuvre permanente.

Une digestion pénible, la perte de l'appétit sont des indices de l'approche de la maladie. Prenez du meilleur tonique connu, "Anti Iron Earth," et vous prévaudrez la maladie ou la chassera.

L'EAST LOUISIANA RAILROAD.—DE LA NLLE-ORLÉANS A COVINGTON, PAROISSE ST-TAMMANY, LOUISIANE. — SIX NOUVEAUX "COACHES" A PASSAGERS ET SIX NOUVEAUX "BOX CARS" A FRÊT.—Le succès qu'il était facile de prédire à la Compagnie, aussitôt après l'établissement du chemin de fer, a non seulement été obtenu, mais encore se maintient, et augmente de jour en jour. On en trouve la preuve dans les renseignements que nous avons publiés, et dans les lignes suivantes, que nous extrayons du *Picayune* d'hier:

La Compagnie de l'East Louisiana Rail Road fera construire, sous peu, six wagons de première classe, destinés aux passagers. Il a été conclu des arrangements grâce auxquels on recevra, bientôt, les matériaux nécessaires. Ces "coaches" seront, entièrement, de bois de la Louisiane et n'auront rien à craindre, sous le rapport de la beauté et de l'élégance, d'une comparaison à n'importe lesquels de ceux qu'on voit à la Nlle-Orléans. On pense que le premier sera achevé d'ici à soixante jours. En attendant, la Compagnie fait construire plusieurs "box cars", qui transporteront le frêt de la Nlle-Orléans à Covington.

Les affaires s'accroissent journellement. M. E. S. Ferguson, agent général pour les passagers et le frêt, dit que, le dimanche, le train des excursions emporte, à lui seul, six fois plus de monde que l'année dernière, à la même époque.

La nouvelle gare à frêt, à Covington, est presque achevée et, déjà, pleine de marchandises.

Remerciements.

Le Conseil de Direction de l'UNION FRANÇAISE offre l'expression de sa vive reconnaissance à toutes les personnes qui, à un titre quelconque, ont contribué au succès de sa représentation.

Nous devons des remerciements particuliers à Mme Dauriac, Mlle Valgalier, MM. Guille, Mary, Sacaraou, pour leur concours gratuit à notre intermède musical. Si le bénéfice de la soirée n'était pas destiné au secours des pauvres, nous serions heureux de reconnaître d'une autre façon les services de ces généreux artistes. Mais ils nous sauront gré, sans doute, de leur laisser tout le mérite de leur bonne action.

Nos remerciements aussi à ceux des journaux de la Nouvelle Orléans qui ont bien voulu plaider notre cause.

Notre gratitude la plus cordiale à M. L. Placide Canonge, dont la précieuse et bienveillante plume ne nous fait jamais défaut, et qui a sa bonne part dans le succès de nos représentations annuelles.

Enfin, notre reconnaissance bien sincère à ce charitable public de langue française, qui, ayant apprécié, depuis longtemps, l'œuvre de bienfaisance de l'UNION, se fait toujours un devoir de répondre, chaleureusement et largement, à notre appel.

LES DIRECTEURS DE L'UNION FRANÇAISE.

Maison Werlein.—Nous ouvrons nos colonnes ce jourd'hui à deux lettres reçues par la maison P. Werlein qui se réclame la plus considérable du Sud. Ces lettres sont signées, l'une, par une personne du plus haut comique, l'autre, par une Communauté religieuse; et toutes deux parlent en termes élogieux de pianos achetés à la maison et qui, affirment elles, donnent entière satisfaction. Des témoignages de cette valeur rendent superflu tout ce qui se pourrait écrire ici. M. Werlein ne les livre pas à la publicité sans un sentiment de légitime fierté.

Le Dr C. S. PEASLEE, le premier pharmacien de Morgan City, dit: Je vends plus de Baume Pectoral de Marsden qu'aucune autre préparation pour la toux et le recommande toujours, le sachant sûr et donnant invariablement satisfaction.

—Les éruptions volcaniques, les éruptions, les tremblements de terre peuvent parfois offrir des spectacles curieux; mais ils ont leurs côtés redoutables et causent d'incalculables ravages. Il en est de même des remèdes violents que prennent les malades imprudents et chez lesquels les plus dangereux effets se produisent. C'est pourquoi l'usage de certains purgatifs devient fort heureusement de plus en plus rare. Le remède qui les remplace est le Herbs' Stomach Bitters. Au lieu d'affaiblir les intestins il les fortifie, au lieu d'agir nuisiblement sur d'autres organes il les active, en régularise le fonctionnement. Enfin cette préparation est excellente pour le foie et les reins; elle guérit la malaria, la nervosité, les rhumatismes.

Le "Preston Red-Ake"

Vous guérit pendant que vous attendez. Il est prompt et sans danger dans ses effets. Il ne contient pas de morphine, d'antipyrine, de chloral, de cocaïne ni aucune substance dangereuse.

Jeunes mères.—L'*Hirer* avec son cortège de maladies, fait ressentir surtout ses *fâcheux effets* sur les enfants qui *souffrent des dents*. Prévenez ces souffrances par des frictions répétées sur les gencives avec le *Sirop de Dentition du* Dr DELABARRE.

Pour prendre après dîner, afin d'activer la digestion, les Pilules d'Ayer ont une efficacité merveilleuse.

X...., dont bien des gens peuvent se souvenir encore d'avoir connu le grand-père, établi tabletier, a jugé bon d'ajouter à son nom la particule.

Avec le temps et l'habitude, il a fini par prendre sa noblesse au sérieux, et il pose aujourd'hui pour le descendant des croisés.

Ses prétentions lui ont attiré un mot cruel.

—Mes aïeux m'ont laissé des armoiries! s'écriait-il fièrement au cours d'une discussion.

—Vous voulez dire, sans doute, des armoires!

Pour la première fois de sa vie, Toto est conduit au théâtre. On lui a recommandé expressément d'être sage.

Au moment où la pièce commence, Toto, très étonné du recueillement et du silence qui règnent dans la salle, regarde sa mère, et, d'une voix basse:

—Dis, petite mère, c'est y défendu de parler ici?

—Oui, mon chat chéri.

Et le gamin, désignant du doigt les acteurs:

—Y s' gênent pourtant, ceux-là.

Dans un examen public:

L'examinateur au candidat.—Avez-vous quelques connaissances spéciales?

Le candidat.—Je connais la géométrie! la physique, la musique....

Une voix féminine dans l'auditoire, à le bâcler! Il ma trompée en me jurant qu'il n'avait jamais connu d'autre femme que moi!

En passant:

—Alors, monsieur, vous êtes l'aîné?

—Oui, mademoiselle!

—Est-ce que vos frères sont plus jeunes que vous?

Tête du monsieur.

Conversation du jour:

1er promeneur.—Atchoum! Bon! j'ai l'influenza!

2e promeneur.—Tiens! t'as l'influenza!

3e promeneur.—Brr... Il a l'influenza.

4e promeneur (avec intérêt). — Vous avez l'influenza?

Le chœur. — Hélas! Nous avons l'influenza!

Le médecin (à la cantonade).—Chouette! ils ont l'influenza!

Hôpital pour le traitement gratuit des affections des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.

No. 23, rue des Remparts, côté Sud.

NOUVELLE-ORLÉANS, 2 février, 1890.

A une réunion du Conseil d'Administration de l'Institution qui a eu lieu le mardi, 21 janvier, 1890, le président a fait les résolutions qui suivent et été unanimement adoptées:

Attendu que le Conseil d'Administration de l'Hôpital où se traitent gratuitement les affections de la Vue, de l'Ouïe, de l'Odorat et de la Gorge désire exprimer sa reconnaissance à Mme et M. F. Mangé, aux artistes et aux employés du Théâtre de l'Opéra, pour avoir généreusement mis à sa disposition le théâtre et y avoir organisé et donné un grand concert au profit de l'Institution; et,

Attendu que le précieux appui d'autres amis a puissamment contribué au succès de l'œuvre:

Il est résolu que les remerciements du Conseil soient adressés aux susnommés:

Les dames qui ont obligeamment permis que la Fête se donnât sous leur patronage.

La Presse de la Nouvelle-Orléans.

Mme et M. F. Mangé pour l'usage à titre gratuit de la salle de l'Opéra.

Les Artistes et les Employés du Théâtre de l'Opéra.

M. Mabt. Landry, contrôleur du théâtre, pour son excellente service.

Mme D. Lopez, pour un don.

M. P'Hip Werlein, pour l'usage d'un piano.

M. Angelo Cassigneli, jardinier du square Washington, pour des travaux de fleurs.

Enfin toutes les personnes qui ont fait des dons de fleurs et de matériaux divers et les dames qui ont prêté leur précieux concours pour la façon des bouiquets et motifs en fleurs offerts aux artistes.

Il est en outre, résolu que ces résolutions seront insérées sur procès-verbaux du Conseil et une copie en sera envoyée à chacune des personnes auxquelles elles s'adressent.

W. B. SCHMIDT, Président.

JOS. A. HERCZA, Secrétaire. 2 fév—

Pensées fantaisistes:

En peinture, il y a deux grandes espèces d'amateurs: l'amateur éclairé et l'amateur.... éclairant.

On dit que pauvreté n'est pas vice, c'est vrai; mais ce qui est aussi vrai, c'est que vertu n'est pas richesse.

On parlait hier, du terme devant Calino.

—Je ne comprends pas, fit-il, les appréhensions que le jour du terme cause à tant de gens. Si tout le monde faisait comme moi, ce jour là serait exactement comme un jour ordinaire.

—Et comment faites-vous?

—Je paie mon terme la veille.

MILTENBERGER. — LAPEYRE. — Marié, aujourd'hui, 28 janvier 1890, à la Cathédrale St-Louis, par le Rév. Archevêque Janssens, M. C. W. MILTENBERGER à Mlle CORINNE LAPEYRE, tous deux de cette ville. Pas de cartes. 2 fév—1f

BARKER.—Décédé, ce matin, à minuit 20 minutes, CASIMIR FRANK BARKER, âgé de 9 ans et 4 mois, fils de Frank Barker et d'Antoinette Reuyer. Les amis et connaissances des familles Barker, Barbier et Reyl sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu cette après midi, dimanche, 2 février, 1890, à 2½ heures précises. Le convoi partira de la résidence des parents, encoignure Chartres et Conti.

TO-KALON

CAVE CALIFORNIENNE.

Vins rouges, Sauterne et Riesling, Vins blancs.

Tokay, Angelica, Muscatelle, Black Berry Brandy, Porto, Sherry, Chablis et Old Brandy fait avec le raisin pur, supérieur et par excellence, venant directement du vignoble de

H. W. CHASE,

Oakville, comté Napa, Californie.

PUREETÉ ABSOLUE GARANTIE.

PHIL. FORSTER,

21mars— 150 rue Royale, près St Pierre.

Compagnie du Chemin de Fer d'Orléans, coin des rues White et Laharpe.—Nouvelle-Orléans, 24 janvier 1890.—L'assemblée annuelle des actionnaires pour l'élection de sept directeurs pour l'année suivante aura lieu au bureau de la Compagnie LUNDI, 3 février 1890 de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

P. GOUGOT, Secrétaire.

25janv—10f

GALLEGOS.

VIN PUR de la Californie à 50c le gallon.

HENRY E. VILLERÉ,

Marchand de vins et liqueurs en gros

EDGAR DELÉRY,

Pharmacien, 355 Dauphine coin Kerlerec.

N.B.—Aussi le "IND. VEG. FEBRIFUGE" du Dr C. Delery, remède infaillible contre les fièvres intermittentes, rebelles, etc.

5oct—1an—Dim. Mar. Jeu.

LE BON COIN

—OU ACHETER—

Des billets de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

Vendu 58 lots tirage du 14 janv., égal, un lot de $1,000.

E. J. LANNES,

Coin Camp et Girod, Nlle Orléans, Lne.

26 mai—1an dim

J. J. PAQUETTE,

49 Chartres et 106 rue du Camp, (ancienne maison de Mme C. H. Young).

J ai en magasin un stock complet et le recevrai dans quelques jours un wagon plein par chemin de fer du "Adam A. Westinke Company Monarch Vapor Stove," que je garantis comme le meilleur qui se trouve sur le marché. Ce poêle se vend aussi bon marché que les articles inférieurs. Venez le voir avant d'acheter ailleurs, vous n'en voudrez pas d'autre.

La meilleure gazoline et les premières qualités de toutes les autres huiles lisrées aux plus bas prix.

Aussi—Lampes à huile avec les derniers perfectionnements.

Porteur de la patente et fabricant des meilleures machines à gaz portatives et à condensateurs, pour les fabriques et les changes.

Satisfaction garantie. Tous les soins donnés aux réparations. Téléphone 703. 2 fév—1m dim

MONTRES EN OR

OBTENUES

GRATUITEMENT!

En fumant ou en chiquant le

KING BEE!

Les personnes suivantes constituent un petit nombre de celles qui nous ont obligeamment permis de publier leurs noms, et qui ont gagné des

MONTRES EN OR

—Depuis quelques jours on faisant usage du—

TABAC KING BEE!

Mme Elizabeth Nichorse..... St Bernard
Acheté de C. Verret..... St Bernard
Adolph Lacarde..... No 14 rue Espagne
Acheté de C. V. Kathman..Royale et Mandeville
M. Salvator..... Amélie et Prytanée
Acheté de J. Mace la Branche Cela Amélie et Prytanée
Louis Adams..... Paroisse Jefferson
Acheté de Jno. A. Adams Shrewsberry et Levee
J. M. Telivat..... 16e Français
Acheté de Laurent Vinet..... St Claude et Union
Louis Ducasse..... 645 Chippewa
Acheté de P. del Nodal..... Royale et Canal
..... Livingston, Lne
Acheté de Jules Pechon..... Livingston, Lne
Eug. Somme..... Des Allemands
Acheté de Félix Roux..... Des Allemands
Acheté de Geo. Villrain..... Nlle St. Louis
Acheté de Aug. Honoré..... Bale St-Louis
L. H. Dupuis..... Pauline St Claude
Acheté de Jno. Meuhler..... Station Mestier
J. J. Denecre..... St Bernard
Acheté de Marco Lopez..... Flandreau Story
Louis Ducasse..... 70 rue Champ d'Asile
Acheté de E. Canton..... Bourbon et Hôpital
Jos. A. Fleury..... Au magasin Chuvertité
Acheté de Geo. Villrain..... Union et Bourgogne
E. Bruplacher, Foreman Section 1, M. L. and T. R. R.
Acheté de F. de Villeneuve, Chartres et Français
..... Coin Decatur et St-Philippe
Acheté de V. Prevensand & bro., Decatur près St-Philippe.

RESPECTUEUSEMENT,

C. E. SARRAZIN & BRO.,

Rues Decatur et Ursulines.

26 janv—26 28—fév 2

AVIS.

Jusqu'au 1er mars 1890, je continuerai à donner un portrait-crayon 14x17 bien fini avec chaque douzaine de photographies de première qualité à $3.25.

Procurez vous des billets des schicteurs de l'établissement ou au Stadio.

183 rue du Canal

—ET—

21 rue Hôpital,

EUG. SIMON.

15 mai—1an DIM

Dr J. B. PEREZ,

Médecin et Chirurgien,

Ayant une expérience de 25 années pour le traitement et la cure de toutes les maladies des

Organes Génito-Urinaires.

Et des maladies provenant de débilité nervouse ou physique, causée par l'âge avancé ou des abus de jeunesse. Maladies chroniques négligées avec succès. La maladie de Bright, la Gravelle, le Catarrhe de la vessie, l'Ecoulement, la Spermatorrhée et tous les désordres d'un caractère privé sont traités sans usage de mercure ni d'aucune drogue nuisible à la santé. Cures sûres. Rétrécissements de l'urètre. Maladies contagieuses des hommes, côté Sud, près Canal, les plaques dites: "Dr Perez Female Regulating Pills," et le "Female Regulating Elixir," les trouvées les plus efficaces pour guérir toute cause d'irrégularités de femmes.

"Consultations gratuites."

14 déc—1 an

VISITEZ

L'Etoile Rouge Bazar

LUNDI.

GRANDE MISE EN VENTE D'ARTICLES UTILES ET PAS CHER

100 Douzaines SERVIETTES	à	55 sous la douzaine.
BELLES SERVIETTES	à	8 sous.
MOUCHOIRS	à	3 sous.
BEAUX SAVONS	à	5 sous.
FANTAISIES JAPONAISE	à	15 sous.
BAS fantaisie pour dames	à	10 sous.
POUDRE LUBIN	à	2 sous le paquet.
CRAVATTES volantes pour garçons	à	5 sous.

Et des milliers d'autres articles provenant de grandes ventes forcées.

SOULIERS.

Si vous voulez de bons Souliers à des prix réduits, c'est à l'Etoile Rouge qu'il faut aller.

Mise en vente de plus de 450 douzaines Souliers et Pantoufles en tous genres à des prix d'oneau. Ne manquez pas cette occasion—elle est unique!!

CHAPEAUX.

CONSIGNATION No 36,915.

La plus grande consignation de Chapeaux qui se soit faite jusqu'à ce jour. Chapeaux mous pour messieurs mis en vente à

50c., 60c., 75c., 90c., $1.00.

CHAPEAUX DURS À 85c., 95c., $1.00, $1.25.

SOULIERS POUR MESSIEURS.

Souliers cousus, lacés, bonne qualité, bonne forme, prix..... $2.00
Même article en congress..... $2.00
Chaussures en veau américain—article nouveau—plusieurs genres au choix $1.50 la paire.

SOULIERS POUR DAMES.

Bottes à boutons $1.00, $1.25. Notre Botte légère à $2.00 est l'égale de n'importe quel article vendu $3.00 en dehors de nos départements.

68 SOUS.

Pour 63 sous la paire nous vendons de jolies pantoufles pour messieurs. Cet article de 63 sous est frais et nous ne pouvons le vendre à ce prix que grâce aux immenses contrats passés pendant la baisse sur le prix des peaux.

DEMANDEZ LA BELLE PANTOUFLE À 63 SOUS.

L'ETOILE ROUGE BAZAR

Contient des milliers d'articles en vente à tous les prix, depuis 2 sous. C'est le Bazar dans sa complète expression—c'est tellement varié qu'on se croirait à une exposition.

VISITEZ L'ETOILE ROUGE BAZAR,
VISITEZ L'ETOILE ROUGE BAZAR,
VISITEZ L'ETOILE ROUGE BAZAR.

CANAL ET PASSAGE DE LA BOURSE.

THE FIREMEN'S INSURANCE COMPANY

OF NEW-ORLEANS.

(Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.)

Bureau: No 49 rue du Camp.

QUINZIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

CETTE Compagnie, conformément à l'Article 10 de sa Charte, publie l'état suivant de ses affaires durant l'année finissant le 31 décembre 1889:

Primes reçues pour risques d'in-cendie		$ 86,067 46
Ajoutés: primes non expirées pour 1887.	$21,907 61	
Sauvetage et profits et pertes	1,689 29	23,596 90
		$109,604 26
A déduire: Pertes par les incendies	$32,354 13	
Réassurances	7,509 40	
Primes remboursées	5,709 49	
Commission et courtage	3,346 29	
Dépenses, générales, impôts accumulés et taxes	16,156 49	
		66,076 80
		$43,528 26
Réservé pour pertes non ajustées		825 00
Intérêt payable le 1 juillet 1889		7,486 70
Intérêt et dividendes déclarés et payables		11,332 54
Réservé pour primes non acquises		20,006 67
Au fonds de réserve		2,777 45
		$43,528 26

ACTIF.

Billets d'actions pour capital	$1,958 05
Billets d'actions tirés (collatéraux) et hypothèques	166,247 02
Billets à recevoir	3,040 83
Propriétés immobilières	15,000 00
Argent en banque et comptant	47,017 01
Primes en cours de collection	42,722 34
Meubles de bureau et accessoires	4,603 58
	$279,929 03

PASSIF.

Capital-actions	$150,000 00
Réservé pour pertes non réglées	825 00
Réservé pour primes non acquises (sur 100%)	20,006 67
Intérêt et dividendes, fonds de réserve et surplus	109,097 36
	$279,929 03

L'exposé ci-dessus est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nlle-Orléans.

I. N. MARKS, Président.

R. R. BENNERS, Secrétaire.

Fait et signé sous serment ce deuxième mai, ce 22e jour de janvier 1890.

W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 22 janvier, 1890.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt semestriel de CINQ POUR CENT ainsi qu'un dividende extra de DEUX ET DEMI POUR CENT.

I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
R. R. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.

H. R. BIENVENUE,	PETER BLAIRE,
T. PRUDHOMME,	JNO. FITZPATRICK,
O. H. TOLER GAUCHE,	A. E. HERWARD,
P. DUERE,	A. H. IRAGSON,
JACQ. BOCHORE,	H. ELLERMAN,
I. N. MARKS,	J. H. SCHTEMMEN,
JNO. EVERETT,	W. MARKS,
OTTO THOMAS,	F. EGAN,
A. A. MAGINNIS	GEO. ZITEMANN.

26 janv—tous les Dim—1 mois

Bureau de la New Orleans Insurance Association.—Nouvelle-Orléans, 27 janvier 1890.—A l'assemblée annuelle des actionnaires tenue le 23 décembre dernier, les personnes suivantes ont été élues directeurs pour servir pendant l'année 1890:

Hy. Tremoulet,	Félix Laplante,
R. W. Huntington,	J. P. Zatarin,
A. D. Lanaux,	T. Gedevally,
A. Lambert,	Chas. T. Carter,
Dan'l Wendling,	F. E. Bernard,
J. S. Vinet,	F. Lemaux.

Et à une assemblée du Conseil de Direction tenue ce jour, M. Pierre Lanaux a été réélu président à l'unanimité et M. Geo. Lanaux, Jr., secrétaire.

GEO. LANAUX, JR., Secrétaire.

28 janv—1 sem

H. GAINES, PRES'T. W. W. GERAUD, CASHIER.

AMERICAN NATIONAL BANK

47 RUE DU CAMP.

Fait les affaires de banque en général et vend des chèques sur ses principales villes d'Europe, d'Angleterre et du Continent européen.

16 janv—1an dim mardi vend

Leçons de Français et de Piano.—Un Professeur, parlant le français et l'anglais offre ses services pour l'enseignement du Français et du Piano. Prix très modérés. Prix par mois. Il peut encore disposer de quelques heures. Adresser les demandes à Mlle V. L., Bureau de l'ABEILLE. 27oct—

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 24 janvier 1890.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de la Second National Bank of Jackson, Tenn., un vingtième du billet No 12,122, tirage à numéro simple, Classe A, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le 8 mars 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE, Agent Southern Express Company.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 27 janvier 1890.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de la American National Bank de Kansas City, Mo., un vingtième du billet No 11,122, tirage à numéro simple, Classe A, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 14 janvier 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

A. J. DRYSDALE, Caissier de la New Orleans National Bank.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 27 janvier 1890.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Jno. W. Goodfellow, Hollidaysburg, Pa., par l'entremise de Gardner, Morrow & Co., un vingtième du billet No 12,122, tirage à numéro simple, Classe A, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 14 janvier 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE, Agent du Southern Express Company.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 27 janvier 1890.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Thomas Marriott, Leavenworth, Kan., un vingtième du billet No 12,122, tirage à numéro simple, Classe A, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 14 janvier 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE, Agent Southern Express Company.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 27 janvier 1890.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Mme Hans Lagoni, Dwight, Ill., un vingtième du billet No 12,122, tirage à numéro simple, Classe A, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 14 janvier 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

B. W. CASON, Agent United States Express Company.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 27 janvier 1890.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte d'un client un vingtième du billet No 12,122, tirage à numéro simple, Classe A, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 14 janvier 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

A. J. DRYSDALE, Caissier de la New Orleans National Bank.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 24 janvier 1890.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de John J. Conley, Boston Mass., un vingtième du billet No 12,122, tirage à numéro simple, Classe A, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 14 janvier 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE, Agent du Southern Express Company.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 20 janvier 1890.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de la Nevada Bank, San Francisco, Cal., un vingtième du billet No 12,122, tirage à numéro simple, Classe A, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 14 janvier 1890, et que le montant en a été promptement payé, par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

L. P. VINET, State National Bank.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 21 janvier 1890.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de John J. Conley, Boston Mass., un vingtième du billet No 64,301, tirage à numéro simple, Classe A, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 14 janvier 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE, Agent Southern Express Company.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 20 janvier 1890.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de William E. Westlake, Peoria, Ill., un vingtième du billet No 64,301, tirage à numéro simple, Classe A, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 14 janvier 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE, Agent Southern Express Company.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 20 janvier 1890.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de John Daly, 462 Washington street New York, N. Y., un vingtième du billet No 64,301, tirage à numéro simple, Classe A, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 14 janvier 1890, vendu à Washington, D. C., et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE, Agent Southern Express Company.

C. LAZARD & Cie

ES ANCIENS ET POPULAIRES

Marchands de Vêtements Confect